



A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DU SITE DU VIEUX PORNICHET
ET DE SON ANCIEN PORT

Monsieur le Maire de PORNICHET

OBJET : 2eme phase des travaux de voirie de la pointe du Bec

A Pornichet le 20 janvier 2015

Monsieur le Maire,

En complément de notre dernier courrier, en date du 20 Novembre 2014, relatif aux perturbations engendrées sur la voirie de la pointe du Bec, par non respect de certains usagers, des conditions de stationnement, nous souhaitons, par la présente, avoir des informations sur vos intentions quant à la poursuite des travaux d'aménagement de ce secteur.

Vous vous êtes engagé, lors de notre Assemblée Générale du mois d'Aout dernier, à réaliser les travaux en 2015.

Compte tenu de l'avancement du calendrier, et en l'absence d'information sur tout avant projet, les riverains sont inquiets quant à l'atteinte de ces objectifs.

Les travaux réalisés sur l'avenue Leon Dubas devaient se poursuivre dans un délai raisonnable au niveau de la pointe et de l'avenue du Cdt Boitard, afin, d'une part de régler les problèmes récurrents de mauvais écoulement des eaux de ruissellement, du mauvais état de la chaussée, et du stationnement anarchique lors des périodes d'affluence, et d'autre part de traiter de manière homogène l'usage de la voirie par les nombreux utilisateurs utilisant cet espace pour faire le lien entre le chemin côtier et le front de mer.

En particulier, le partage de la route entre les différentes catégories d'usagers n'a réellement un sens que dans le cadre d'une continuité sur la totalité de la voirie de la pointe du Bec (piste cyclable non signalée, car non aboutie, et par ailleurs non respectée par les automobilistes, utilisation à contre sens de la voirie par les cyclistes sur la portion non rénovée, etc..).

Par ailleurs, nous avons évoqué l'intérêt d'étendre le circuit des navettes gratuites en période estivale en leur faisant emprunter la pointe du Bec ; Que pensent vos services de cette requête ?

J'espère, Monsieur le Maire que ce courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'informations de votre part, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Alain LAUNAY

Président de l'APSVP

ASSOCIATION LOI 1901 – n° 4143 Créée en 1968 – Agréée Urbanisme 126
Siège ESPACE CAMILLE FLAMMARION 7, Bd de la République – 44380 PORNICHET – Tel : 06 68 51 41 89
Adresse mail : assoapsvp@gmail.com Site internet : <http://www.apsvp.org>